

Luxembourg, le 30 novembre 2000

A toutes les personnes et entreprises  
surveillées par la CSSF

**CIRCULAIRE CSSF 00/20**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous faire parvenir en annexe le règlement (CE) N° 2488/2000 du Conseil du 10 novembre 2000 maintenant un gel des capitaux concernant M. Milosevic et les personnes de son entourage et abrogeant les règlements (CE) n° 1294/1999 et (CE) 607/2000 ainsi que l'article 2 du règlement (CE) n° 926/98.

Le règlement du Conseil n° 2488/2000 est entré en vigueur au Luxembourg avec effet immédiat direct le jour de sa publication au Journal Officiel des Communautés Européennes.

La présente circulaire abroge et remplace la Circulaire CSSF 99/3 du 30 juin 1999 relative au règlement 1294/1999.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'assurance de nos sentiments très distingués.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU SECTEUR FINANCIER

Charles KIEFFER  
Directeur

Jean-Nicolas SCHAUS  
Directeur Général

Annexe

## I

(Actes dont la publication est une condition de leur applicabilité)

**RÈGLEMENT (CE) N° 2488/2000 DU CONSEIL  
du 10 novembre 2000**

**maintenant un gel des capitaux concernant M. Milosevic et les personnes de son entourage et abrogeant les règlements (CE) n° 1294/1999 et (CE) n° 607/2000 ainsi que l'article 2 du règlement (CE) n° 926/98**

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment ses articles 60 et 301,

vu la position commune 2000/599/PESC du 9 octobre 2000 concernant l'octroi d'un appui à une république fédérale de Yougoslavie démocratique et une levée immédiate de certaines mesures restrictives <sup>(1)</sup> ainsi que la position commune 2000/696/PESC du 10 novembre 2000 concernant le maintien de certaines mesures restrictives à l'encontre de M. Milosevic et des personnes qui lui sont associées <sup>(2)</sup>,

vu la proposition de la Commission,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 15 juin 1999, le Conseil a adopté le règlement (CE) n° 1294/1999 relatif à un gel des capitaux et à une interdiction des investissements en relation avec la République fédérale de Yougoslavie (RFY) <sup>(3)</sup> en raison de la violation persistante des droits de l'homme et du droit humanitaire international par le gouvernement de ce pays.
- (2) À la suite des élections du 24 septembre 2000, un nouveau président de la République fédérale de Yougoslavie, M. V. Kostunica, a été démocratiquement élu et officiellement investi.
- (3) Aussi, le 9 octobre 2000, le Conseil a approuvé une déclaration concernant la RFY demandant à ce que soient levées toutes les sanctions visant la RFY depuis 1998, à l'exception des dispositions frappant l'ancien président de la RFY M. Slobodan Milosevic et les personnes qui lui sont associées, lesquels constituent toujours une menace pour la consolidation de la démocratie en RFY.
- (4) Il y a, par conséquent, lieu de limiter à M. Milosevic et aux personnes de son entourage le champ d'application des dispositions du cadre juridique actuel concernant le

gel des avoirs détenus à l'étranger par les gouvernements de la RFY et de la République de Serbie.

- (5) Les présentes mesures relèvent du champ d'application du traité.
- (6) Il faut donc, également pour éviter toute distorsion de concurrence, adopter un acte communautaire pour mettre en œuvre lesdites mesures en ce qui concerne le territoire de la Communauté. Celui-ci est réputé désigner, aux fins du présent règlement, tous les territoires des États membres auxquels le traité est applicable, dans les conditions fixées dans ce traité.
- (7) Les autorités compétentes des États membres devraient, si besoin est, être habilitées à assurer le respect du présent règlement.
- (8) Il est nécessaire que la Commission et les États membres s'informent mutuellement des mesures prises en vertu du présent règlement et se communiquent les autres informations pertinentes dont ils disposent en relation avec le présent règlement, sans préjudice des obligations existantes en ce qui concerne certains biens visés.
- (9) Il est souhaitable que des sanctions puissent être imposées en cas de violation des dispositions du présent règlement, après son entrée en vigueur.
- (10) Par souci de transparence et de simplicité, les principales dispositions du règlement (CE) n° 1294/1999 ont été intégrées au présent règlement et il peut par conséquent être abrogé. De même, le règlement (CE) n° 607/2000 <sup>(4)</sup> et l'article 2 du règlement (CE) n° 926/98 <sup>(5)</sup> devraient être abrogés.
- (11) Il convient d'arrêter une procédure pour modifier les annexes du présent règlement et pour accorder des dérogations spécifiques pour des objectifs purement humanitaires.

<sup>(1)</sup> JO L 261 du 14.10.2000, p. 1.

<sup>(2)</sup> Voir page 1 du présent Journal officiel.

<sup>(3)</sup> JO L 153 du 19.6.1999, p. 63. Règlement modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 1440/2000 de la Commission (JO L 161 du 1.7.2000, p. 68).

<sup>(4)</sup> JO L 73 du 22.3.2000, p. 4. Règlement modifié en dernier lieu par le règlement (CE) n° 2227/2000 (JO L 261 du 14.10.2000, p. 3).

<sup>(5)</sup> JO L 130 du 1.5.1998, p. 1.

- (12) Les mesures nécessaires pour la mise en œuvre du présent règlement devraient être adoptées en conformité avec la décision 1999/468/CE du Conseil du 28 juin 1999 fixant les modalités de l'exercice des compétences d'exécution conférées à la Commission <sup>(1)</sup>,

A ARRÊTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

#### Article premier

1. Tous les capitaux détenus en dehors du territoire de la République fédérale de Yougoslavie et appartenant à M. Milošević et aux personnes physiques de son entourage énumérées à l'annexe I sont gelés.

2. Il est interdit de mettre, directement ou indirectement, des capitaux à la disposition d'une quelconque personne visée au paragraphe 1 ou de l'en faire bénéficier.

3. Aux fins du présent règlement, on entend par:

— «capitaux», les actifs financiers et les avantages économiques de quelque nature que ce soit, y compris, mais pas exclusivement, le numéraire, les chèques, les créances en numéraire, les traites, les ordres de paiement et autres instruments de paiement; les dépôts auprès d'institutions financières ou d'autres entités, les soldes en comptes, les créances et les titres de créances; les titres négociés sur le marché ou de gré à gré et les instruments de la dette, notamment les actions et autres titres de participation, les certificats de titres, les obligations, les billets à ordre, les warrants, les titres non gagés, les contrats sur produits dérivés; les intérêts, les dividendes ou autres revenus d'actifs ou plus-values perçus sur des actifs; le crédit, le droit à compensation, les garanties, les cautions de bonne exécution ou autres engagements financiers; les lettres de crédit, les connaissements; tout document attestant la détention de parts d'un fonds ou de ressources financières, ainsi que tout instrument de financement à l'exportation;

— «gel des capitaux», toute action visant à empêcher les mouvements, transferts, modifications, utilisations ou manipulations de fonds qui auraient pour effet d'en changer le volume, le montant, la localisation, la propriété, la possession, la nature ou la destination, ou toute autre conséquence permettant l'utilisation des fonds, notamment par la gestion de portefeuille; tout intérêt ou revenu provenant de fonds, ou tout capital automatiquement remboursable à l'échéance est versé et maintenu sur un compte gelé.

#### Article 2

1. Il est interdit de participer, sciemment et volontairement, aux activités ayant pour objet ou pour effet, direct ou indirect, de favoriser les opérations ou activités visées à l'article 1<sup>er</sup> ou de contourner les dispositions du présent règlement.

2. Toute information signalant que les dispositions du présent règlement sont ou ont été contournées est communiquée aux autorités compétentes des États membres énumérées à l'annexe II et/ou à la Commission.

<sup>(1)</sup> JO L 184 du 17.7.1999, p. 23.

#### Article 3

1. Sans préjudice des règles applicables en matière de notification, de confidentialité et de secret professionnel et des dispositions de l'article 284 du traité, les banques, les autres institutions financières, les compagnies d'assurance et les autres organismes ou personnes sont tenus:

a) de fournir immédiatement toute information qui faciliterait le respect du présent règlement, comme les comptes et les montants gelés conformément à l'article 1<sup>er</sup>,

— aux autorités compétentes, visées à l'annexe II, de l'État membre dans lequel elles résident ou sont situées, et

— à la Commission, directement ou par l'intermédiaire de ces autorités compétentes;

b) de coopérer avec les autorités compétentes, énumérées à l'annexe II, lors de toute vérification de ces informations.

2. Toute information fournie ou reçue conformément au présent article n'est utilisée qu'aux fins pour lesquelles elle a été fournie ou reçue.

3. Toute information reçue directement par la Commission est communiquée aux autorités compétentes des États membres concernés.

#### Article 4

1. Les mesures nécessaires pour la mise en œuvre du présent règlement concernant les matières énumérées ci-après, à l'exception de celles visées au point c), sont arrêtées en conformité avec la procédure de gestion visée à l'article 5, paragraphe 2.

2. La Commission est habilitée :

a) à modifier l'annexe I, en tenant compte des décisions mettant en œuvre la position commune 2000/696/PESC;

b) à titre d'exception, à accorder des dérogations à l'article 1<sup>er</sup> pour des objectifs purement humanitaires;

c) sur la base d'informations fournies par les États membres, à modifier les données relatives aux autorités compétentes des États membres énumérées à l'annexe II.

3. Toute demande émanant d'une personne physique ou morale et concernant une dérogation visée au paragraphe 2, point b), ou une modification de l'annexe I est présentée par l'intermédiaire des autorités compétentes des États membres visées à l'annexe II.

Les autorités compétentes des États membres vérifient, dans toute la mesure du possible les informations fournies par les personnes qui présentent une telle demande.

#### Article 5

1. La Commission est assistée par le comité institué par le règlement (CE) n° 2271/96.

2. Dans les cas où il est fait référence au présent paragraphe, les articles 4 et 7 de la décision 1999/468/CE s'appliquent.

La période prévue à l'article 4, paragraphe 3, de la décision 1999/468/CE est fixée à dix jours ouvrables.

3. Le comité adopte son règlement intérieur.

*Article 6*

1. Le comité visé à l'article 5 examine toutes les questions concernant l'application du présent règlement soulevées soit par le président, soit par un représentant d'un État membre.
2. Le comité examine périodiquement l'efficacité des dispositions du présent règlement et la Commission fait périodiquement rapport au Conseil sur la base de cet examen.

*Article 7*

La Commission et les États membres s'informent des mesures prises en application du présent règlement et se communiquent les informations pertinentes dont ils disposent en relation avec le présent règlement, notamment celles obtenues conformément à l'article 3, concernant les violations du présent règlement et les problèmes rencontrés dans la mise en œuvre de celui-ci, ou les décisions rendues par les tribunaux nationaux.

*Article 8*

Chaque État membre détermine les sanctions qui doivent être imposées en cas de violation du présent règlement. Ces sanctions doivent être efficaces, proportionnelles et dissuasives. Dans l'attente de l'adoption, le cas échéant, de toute législation à cet effet, les sanctions à imposer en cas de violation des dispositions du présent règlement sont déterminées par les

États membres conformément à l'article 12 du règlement (CE) n° 1294/1999.

*Article 9*

Les règlements (CE) n° 1294/1999 et (CE) n° 607/2000 ainsi que l'article 2 du règlement (CE) n° 926/98 sont abrogés.

*Article 10*

Le présent règlement s'applique:

- sur le territoire de la Communauté, y compris son espace aérien,
- à bord de tout aéronef ou de tout navire relevant de la juridiction d'un État membre,
- à toute personne, en tout autre lieu, qui est un ressortissant d'un État membre,
- à tout organisme qui est établi ou constitué selon la législation d'un État membre.

*Article 11*

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication au *Journal officiel des Communautés européennes*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 10 novembre 2000.

Par le Conseil

Le président

C. JOSSELIN

---

## ANNEXE I

**Liste des personnes dont les capitaux sont gelés et auxquelles il est interdit de mettre des capitaux à disposition**

Milosevic Slobodan	ancien président de la RFY
<i>Membres de la famille de S. Milosevic</i>	
Gajic-Milosevic Milica	belle-fille
Markovic Mirjana	épouse
Milosevic Borislav	frère
Milosevic Marija	filles
Milosevic Marko	fil
<i>Gouvernement de la RFY au 9 octobre 2000</i>	
Aleksic Milutin	directeur des services administratifs du gouvernement fédéral
Aleksov Ivan	ministre fédéral adjoint des télécommunications
Andrejevic Goran	ministre fédéral adjoint des communications
Antic Bozidar	ministre adjoint, ministère du commerce (extérieur)
Bogdanovic Miodrag	ministre fédéral adjoint des transports
Bogdanovic Radmilo	chef du comité de sécurité du Parlement fédéral, date de naissance: 7 octobre 1934, passeport diplomatique n° 016504
Bulatovic Gordana	ministre fédéral adjoint pour les réfugiés, les personnes déplacées et l'aide humanitaire
Crni Branko	conseiller principal, ministère de l'intérieur
Djokic Nenad	ancien membre
Dragas Mirjana	ministre adjoint, ministère du travail, de la santé et de la sécurité sociale
Drobnjakovic Dejan	ministre des transports, date de naissance: 6 novembre 1933
Eric Milovan	ministre du commerce intérieur
Filipovic Rade	ancien membre
Gojkovic Maja	vice-premier ministre, date de naissance: 22 mai 1963, passeport diplomatique n° 015947
Jankovic Nikola	ministre fédéral adjoint de l'économie
Jevtic Milan, général	chef de l'administration, ministère de la défense
Joic Petar	ministre de la justice
Jovanovic Perisa (année de naissance 1946)	secrétaire fédéral à la législation
Karaicic Zoran	ministre fédéral adjoint, ministère des transports, date de naissance: 23 novembre 1950
Kljajic Zoran	ministre fédéral adjoint du développement, des sciences et de l'environnement
Korac Maksim	ministre adjoint, ministère du travail, de la santé et de la sécurité sociale, date de naissance: 26 mai 1949
Kostic Jugoslav	ministre sans portefeuille
Kovac Miodrag	ministre du travail, de la santé et de la sécurité sociale, date de naissance: 31 juillet 1948
Latinovic Dusan	ministre adjoint, ministère de la justice
Lazic Zoran	secrétaire du ministère fédéral du commerce extérieur
Levovic Zlatko	ministre fédéral adjoint de l'agriculture
Marjanovic Predrag	ministre fédéral adjoint des finances
Markicevic Slavenko	ministre adjoint, ministère des télécommunications
Markovic Dragan	ministre sans portefeuille
Markovic Ivan	ministre des télécommunications
Markovic Milisav	ministre adjoint, ministère de l'intérieur

Matic Goran	ministre sans portefeuille et secrétaire du Secrétariat de l'information, date de naissance: 6 juin 1959, passeport diplomatique n° 018221
Nikolic Tomislav	vice-premier ministre, date de naissance: 15 février 1952
Nogo Sreto	secrétaire du ministère fédéral des communications
Ognjanovic Vuk	ministre sans portefeuille, date de naissance: 29 octobre 1930, passeport diplomatique n° 016894
Ojdanic Dragoljub	ministre de la défense
Pantovic Danilo	secrétaire général au ministère fédéral des affaires étrangères
Pesic Dragisa	ministre fédéral des finances
Popovic Ljiljana	ministre fédéral adjoint pour les réfugiés, les personnes déplacées et l'aide humanitaire
Popovic Ljubisa (année de naissance: 1952)	secrétaire général du gouvernement fédéral
Radic Marinko	directeur de l'inspection fédérale du marché
Radojevic Dojcilo	ancien membre
Radulovic Radomir	adjoint au secrétaire fédéral à l'information, date de naissance: 16 août 1949, passeport diplomatique n° 011223
Rasajski Slavenko	ministre adjoint des télécommunications
Sainovic Nikola	vice-premier ministre
Savovic Margit	ministre sans portefeuille, date de naissance: 16 août 1949
Sekulic Dusko	ministre fédéral adjoint de l'intérieur
Simovic Svetozar	ministre fédéral adjoint de l'intérieur
Sipovac Nedeljko	ministre de l'agriculture, date de naissance: 5 juillet 1942, passeport diplomatique n° 010551
Sljapic Nada	ministre du développement, des sciences et de l'environnement
Sokolovic Zoran	ministre de l'intérieur, année de naissance: 1958
Stankovic Nenad	chef du département des affaires internationales au ministère fédéral des télécommunications
Stevanovic Aco	ministre adjoint, ministère des télécommunications
Terzic Milun	ministre fédéral adjoint des sports
Veizovic Dobrosav	ministre fédéral adjoint des affaires étrangères
Velickovic Nebojsa	ministre sans portefeuille
Vucic Borka	ministre de la coopération avec les organisations financières internationales, date de naissance: 4 avril 1926, passeport diplomatique n° 017085
Vucinic Drago	ministre adjoint, ministère des finances
Vujovic Zoran	ministre sans portefeuille
Vukovic Borislav	ministre du commerce (extérieur), date de naissance: 16 novembre 1951, passeport diplomatique n° 016002
Vuksanovic Danilo	vice-premier ministre
Zebic Jovan	vice-premier ministre, date de naissance: 5 mai 1939, passeport diplomatique n° 017838
Zelenovic Jagos	ancien membre
Zivanovic Svetlana	ministre fédéral adjoint du commerce intérieur
Zivkovic Milovan	directeur de l'Office fédéral des statistiques
<i>Gouvernement serbe au 9 octobre 2000</i>	
Aleksic Milos, Dr	«Conseiller de la République» auprès du Secrétariat général du gouvernement serbe
Aleksic Snezana	assistant du ministre du commerce extérieur
Andjelicovic Zoran	président du Conseil exécutif provisoire du Kosovo, date de naissance: 1 <sup>er</sup> novembre 1958
Arizanovic Vukoje	adjoint au ministre du commerce
Babic Slobodan	vice-président, date de naissance: 24 octobre 1946
Bacevic Milan	ministre adjoint des sciences et de la technologie, date de naissance: 20 février 1953
Balinovic Zoran	ministre adjoint de la justice
Barisic Bosko	membre du Conseil exécutif de la Vojvodine
Bassta Gordana	ministre adjoint de la santé
Bojkovic Jovan	adjoint au ministre de la famille
Borotic Djordje	adjoint au ministre du tourisme

Budakov Pavle	vice-président du Conseil exécutif de la Vojvodine, date de naissance: 9 juillet 1945, passeport diplomatique n° 018250
Bojic Milovan	vice-premier ministre, date de naissance: 13 mai 1955, passeport diplomatique n° 015896
Cerovic Slobodan	ministre du tourisme, date de naissance: 30 mars 1955, passeport diplomatique n° 019004
Cosic Milivoje	adjoint au ministre de la jeunesse et des sports
Cosic Zivota	ministre des mines
Curcic Nikola	ministre adjoint, ministère de l'intérieur
Damjanovic Jovan	ministre sans portefeuille
Djogo-Antonovic Dusanka	adjoint au ministre de l'information
Djordjevic Milutin	adjoint au ministre des sciences et de la technologie
Djordjevic Vlastimir, général	ministre adjoint, ministère de l'intérieur
Djurcic Nikola, général	adjoint au ministre de l'intérieur
Djurdjevic Dragan	adjoint au ministre des transports et des communications
Djurekovic Mira	secrétaire général adjoint au Secrétariat général du gouvernement serbe
Dokmanovic Branko	adjoint au ministre des mines et de l'énergie
Drobnjak Bosko	membre du Conseil exécutif provisoire du Kosovo
Dudas Natalija	ministre adjoint de la culture
Dudic Branislav	ministre adjoint du tourisme
Dzigal Mustafa	adjoint au ministre des mines et de l'énergie
Elezovic Slobodan	adjoint au ministre des relations avec les Serbes de l'étranger
Ferencak Miodrag	adjoint au ministre de la construction
Gajic Momcilo	chef du protocole au Secrétariat général du gouvernement serbe
Golic Stojan	ministre adjoint des finances
Gavrilovic Ana, Dr	ministre adjoint de la famille
Grujic Dobrila	adjoint au ministre de la famille
Hadzic Mirosljub	ministre adjoint de la privatisation
Hamidovic Ferid	ministre adjoint de la protection de l'environnement
Ilic Miodrag	directeur à la direction des prix
Ilic Slobodan, Dr	adjoint au ministre de l'agriculture, des forêts et de l'approvisionnement en eau
Ilic Zivka	adjoint au ministre de l'agriculture, des forêts et de l'approvisionnement en eau
Injac Dragan	adjoint au ministre de l'agriculture, des forêts et de l'approvisionnement en eau
Ivkovic Branislav	ministre des sciences et de la technologie, date de naissance: 7 août 1952
Jakovljevic-Kovacevic Nevenka	adjoint au secrétaire, Secrétariat à la législation
Janjic Dragan, Dr	adjoint au ministre de l'industrie
Janjic Jevrem	ministre de l'enseignement secondaire et supérieur, date de naissance: 9 octobre 1949
Jelicic Bozidar, Dr	adjoint au ministre de l'éducation
Jezdimirovic Milenka	adjoint au ministre des finances
Jokic Mihailo	ministre adjoint de l'éducation
Jovanovic Blagomir	adjoint au ministre de l'industrie
Jovanovic Dragan	ministre adjoint de l'industrie
Jovanovic Ljubomir	adjoint au ministre du tourisme
Jovanovic Miroslav	adjoint au ministre de l'agriculture, des forêts et de l'approvisionnement en eau
Jovanovic Toplica	«Conseiller de la République» auprès du Secrétariat général du gouvernement serbe
Jovanovic Velimir	adjoint au ministre des finances
Jovanovic Zlatan	ministre adjoint des mines et de l'énergie
Karlicic Miljkan	adjoint au ministre de l'information
Knezevic Zivka-Cica	secrétaire général au Secrétariat général du gouvernement serbe
Kocovic Dragoljub	ministre de la jeunesse et des sports, date de naissance: 20 août 1949
Kojic Zeljko	adjoint au ministre de l'industrie
Kolarevic Dragan	adjoint au ministre de la culture

Kovacevic Dejan	ministre de la construction, date de naissance: 7 mai 1940
Krasic Zoran	ministre du commerce
Krasulja Branislav	adjoint au ministre chargé de la vente des participations de l'État
Krkcic Predrag	directeur à la direction des routes
Krystajic Marija	ministre adjoint de la santé
Kujundzic Tomislav	adjoint au ministre du travail, des anciens combattants et de la politique sociale
Kulic Mirko	adjoint au ministre chargé de la vente des participations de l'État
Lazic Djura	ministre sans portefeuille
Lazic Ljubomir	adjoint au ministre des finances
Litricin Milica	adjoint au ministre de l'éducation
Lukic-Havelka Dusanka	adjoint au ministre du travail, des anciens combattants et de la politique sociale
Lukic Svetlana	ministre adjoint de la culture
Maljkovic Vjerica	ministre adjoint de la justice
Malovic Dragan	adjoint au ministre des finances
Marcetic Ratko	ministre des transports et des communications
Marjanovic Mirko	premier ministre, date de naissance: 27 juillet 1937
Milacic Borislav	ministre des finances, date de naissance: 13 mai 1953, passeport diplomatique n° 018485
Miladinovic Manojlo	adjoint au ministre de la construction
Milenkovic Tomislav	ministre du travail
Milicevic Lepasava	ministre de la santé, date de naissance: 12 août 1950, passeport diplomatique n° 015424
Milosavljevic Ljiljana	adjoint au ministre du travail, des anciens combattants et de la politique sociale
Milosavljevic Zarko	adjoint au ministre de l'administration des entités locales
Milutinovic Milan	président, date de naissance: 19 décembre 1942, passeport diplomatique n° 016749
Minjovic Srecko	adjoint au ministre du commerce
Mircic Miroslav	Serbes de la diaspora
Mirovic Igor	ministre adjoint des finances, date de naissance: 12 juillet 1968
Misic Stojan, général	ministre adjoint, ministère de l'intérieur
Mitic Ceda, Dr	ministre adjoint de la santé
Mitrovic Borislav	secrétaire général au Secrétariat général du président
Mitrovic Luka	ministre de l'industrie
Mitrovic Radivoje, Dr	ministre adjoint des sciences et de la technologie
Mladenovic Slavisa	ministre adjoint de la jeunesse et des sports
Mledenovic Slavoljub	adjoint au ministre des transports et des communications
Momcilov Paja	ministre sans portefeuille
Morina Bratislava	ministre des réfugiés, date de naissance: 4 mars 1947
Mosurovic Lazar	adjoint au ministre des transports et des communications
Nedeljkovic Miroslav	ministre de la famille
Nenadovic Gradimir	adjoint au secrétaire, Secrétariat à la législation
Nesovanovic Milojko	adjoint au ministre des mines et de l'énergie
Nikodijevic Zorica	adjoint au secrétaire général, Secrétariat général du gouvernement serbe
Nincic Milan	ministre adjoint de la construction
Novakovic Bosko	ministre adjoint du travail, des anciens combattants et de la politique sociale
Obradovic Zarko	ministre adjoint de l'administration des entités locales
Panajotovic Zoran, Dr	adjoint au ministre de la santé
Paripovic Dusan	adjoint au ministre de la justice
Pavlovic Miodrag	adjoint au ministre des finances
Pavlovic Ratko	adjoint au ministre de l'industrie
Pavlovic Slobodan	ministre adjoint de la construction
Perosovic Bosko	président du gouvernement de Vojvodine, date de naissance: 17 novembre 1956
Plana Basri, Dr (1956)	ministre adjoint serbe de la santé

Pop Lazic Gordana	ministre des collectivités locales
Popovic Miodrag	adjoint au ministre de l'information
Prstic Kosta	ministre adjoint des mines et de l'énergie
Prvulovic Mladen, Dr	adjoint au ministre de la santé
Racic Radoslav	ministre adjoint des cultes
Radosavljevic Zivojin	adjoint au ministre des transports et des communications
Radovanovic Milovan	ministre des cultes
Raicic Mirko	adjoint au ministre de l'administration des entités locales
Rebic Mihailo	adjoint au ministre de l'éducation
Ristivojevic Dragisa	chef adjoint de la sécurité publique
Sarac Miroslav	adjoint au ministre des mines et de l'énergie
Sedlak Ivan	ministre sans portefeuille
Seselj Vojislav	vice-premier ministre, date de naissance: 11 octobre 1954
Simak Jan	secrétaire à l'information au Conseil exécutif de la Vojvodine
Simatovic Frenki	chef des forces spéciales de la sûreté de l'État
Simic Zeljko	ministre de la culture, date de naissance: 21 mai 1958
Simonovic Milivoje	ministre de l'éducation
Simonovic Perisa	adjoint au ministre de la santé
Smiljanic Zivorad, Dr	président du Parlement de Vojvodine
Stakic Budimir, Dr	adjoint au ministre de l'industrie
Stamenkovic Milan	ministre adjoint du commerce
Stamenkovic Slobodan	adjoint au ministre des transports et des communications
Stepic Zivojin	adjoint au ministre de l'industrie
Stevanovic Obrad	ministre adjoint, ministère de l'intérieur
Stevanovic Zoran	adjoint au ministre de la justice
Stojiljkovic Vlajko	ministre de l'intérieur
Studen Stanko, Dr	ministre adjoint de l'agriculture
Subotic Zoran	ministre adjoint du travail, des anciens combattants et de la politique sociale
Tabakovic Jorgovanka	ministre de la privatisation
Tanaskovic Svetomir	ministre adjoint de l'agriculture, des forêts et de l'approvisionnement en eau
Todorovic Danica	adjoint au ministre du travail, des anciens combattants et de la politique sociale
Todorovic Dragan	ministre des transports et des communications, date de naissance: 25 janvier 1953
Todorovic Jovo	ministre de l'éducation
Tomic Dragan	vice-premier ministre, date de naissance: 5 octobre 1937
Tomovic Slobodan	ministre sans portefeuille
Tubic Zoran	chef de cabinet au Secrétariat général du gouvernement serbe
Vandic Dragan	adjoint au ministre de l'agriculture, des forêts et de l'approvisionnement en eau
Vasic Nikola	adjoint au ministre du commerce
Vasiljevic Cedomir	ministre sans portefeuille, date de naissance: 6 mars 1947
Veselinovic Milan	ministre adjoint de l'éducation, date de naissance: 24 décembre 1936
Visekruna Danko	ministre adjoint des transports et des communications
Visic Radmila	ministre adjoint de l'information
Vlajkovic Slavoljub	adjoint au ministre de la construction
Vucic Aleksandar	ministre de l'information
Vucurovic Bozidar	ministre sans portefeuille
Vukadinovic Dragica	ministre adjoint de la famille
Zdravkovic Stojan	adjoint au ministre des finances
Zekic Ljiljana	adjoint au ministre chargé de la vente des participations de l'État
Zekovic Petar, général	ministre adjoint, ministère de l'intérieur

*Militaires*

Gregar Mihajlo, officier supérieur de régiment	troisième armée
Miladinovic Radenko	juge au tribunal militaire de la troisième armée
Milojevic Vukatin, colonel	juge au tribunal militaire de la troisième armée

*Forces de sécurité et de police*

Djuric Branko, général de division	
Joksic Ljuba	chef du département de la sûreté de l'État (RDB)
Mangotic Zoran	chef de la deuxième division de la dixième direction du RDB
Mijanovic Zdravko	adjoint au 7 <sup>e</sup> bataillon de police de l'armée yougoslave
Radonjic Milan	chef du service de la sûreté de l'État, Belgrade
Stojakovic Vojislav	directeur général, police fiscale et financière serbe
Susic Jovan	7 <sup>e</sup> bataillon de police de l'armée yougoslave
Trajkovic Bozidar	chef du centre de coordination du RDB, Nis
Vasiljkovic Dragan («Captain Dragan»)	mercenaire, aile militaire du SRS, date de naissance: 12 décembre 1954
Zivanovic Slobodan	chef du département de police de Belgrade

*Membres du pouvoir judiciaire*

## Ville

Aleksic Snezana	Belgrade
Andjic Magdalena	Belgrade
Aresina Milena	
Bakovic Slavica	Belgrade
Benic Dragana	Belgrade
Bjelobaba Radovan	Belgrade
Blagojevic Zoran	Nis
Botic Pancic Olga	Belgrade
Bozic Goran	Belgrade
Dabetic Trogrlic Vesna	Belgrade
Djordjevic Mirko	Belgrade
Djukic Mitrovic Ljiljana	Belgrade
Dobrijevic Jadranka	Belgrade
Filipovic Lidija	Belgrade
Glavonjic Dragan	Belgrade
Golubic Marina	Belgrade
Gudalovic Bojana	Belgrade
Gudovic Branislav	Belgrade
Jovanovic Svetlana	Belgrade
Kajganic Slavica	Belgrade
Kantar Dragan	
Komadinic Maja	Belgrade
Koricanac Stanica	Belgrade
Kozarski Kamenko	Belgrade
Krstic Nevenka	Belgrade
Krstic Srejjc Leposava	Belgrade
Lazic Rodoljub	Belgrade
Micic Emilija	Belgrade
Mihailovic Polovina Gordana	Belgrade
Mijalkovic Biljana	Belgrade
Milic Sladjana	Belgrade
Miljkovic Jasna	Belgrade
Milovanovic Ana	Belgrade
Milutinovic Andrija	Belgrade

Mirkovic Snezana	Belgrade
Murganic Gordana	Belgrade
Nikolic Kujovic Vera	Belgrade
Obradovic Vukoman	Belgrade
Pandurov Nada	Kikinda
Pesic Milena	Belgrade
Petricevic Nikola	Belgrade
Petrovic Borislav	Belgrade
Planojevic Svetlana	Belgrade
Popovski Nevenka	Belgrade
Prokic Zorica	Belgrade
Radovanovic Slobodan	Belgrade
Rakovic Vera	
Sakic Vladimir	Sombor
Spasojevic Mirjana	Belgrade
Stanisavljevic Ljiljana	Belgrade
Stankovic Bratislava	Belgrade
Stankovic Dragan	Leskovac
Stijacic Petrovic Stojanka	Belgrade
Tatalovic Kornelija	Belgrade
Tirnanic Slobodan	Belgrade
Todorovic Dragislav	Nis
Trajkovic Goran	Vranje
Ucajev Jasna	
Uglesic Miladin	Belgrade
Vujic Djordje	Belgrade
Zec Snezana	Belgrade
Zunjic Milomir	Belgrade

*Personnes associées à M. Milosevic*

Adzemovic Mersud	secrétaire de la direction de la JUL (Gauche unifiée yougoslave)
Aksentijevic Sinisa	membre SRS du Parlement de Serbie, rédacteur en chef de Velika Srbija
Albunovic Veljko	directeur général de Pozarevacka Banka a.d.
Andelic Zdravko	directeur général de Vital, membre de la direction de la JUL
Andjelkovic Stanislav	maire de Suva Reka
Andric Milanka	directeur général de Cacanska Banka a.d.
Antic Dragan	directeur général de la Politika a.d.
Antic Dusan	président de la municipalité de Pozarevac
Arandjelovic Zoran	Dunavski Industries, Nis
Asanin Vladislav	directeur de Radio Madona
Atanaskovic Branislav (1944)	directeur général, Beko
Atanaskovic Mihajlo	secrétaire régional du SPS pour Paracin, membre du comité principal du SPS
Avramov Mita	membre SRS du Parlement de Serbie
Babic Blazo	directeur de l'entreprise Prokupac, Belgrade
Babic Momcilo (1952)	directeur, KDC Bezanjska Kosa, né le 20 janvier 1952
Babic Zoran	secrétaire de la direction de la JUL
Bacanin Ljubisav	directeur général, Centrobanka a.d.
Bakovic Tatomir	membre SRS du Parlement de Serbie
Baltovski Mira	directeur général des opérations internationales à la Beogradska Banka
Barac Milun	membre SRS du Parlement de Serbie
Bjelic Novak (1939)	directeur, Treпча Kombinata, date de naissance: 14 septembre 1939, passeport diplomatique n° 017839
Blazic Milovan	membre SRS du Parlement de Serbie
Bojic Milivoje	directeur exécutif à la Beogradska Banka, chargé des questions juridiques

Bosiljkov Slobodan	directeur de la raffinerie Pancevo
Bozalo Dragan	membre SRS du Parlement de Serbie
Bozanic Dragan	membre de la direction de la JUL
Bozic Ljubinko	maire de Lipljane
Bozinovic Slavisa	secrétaire régional du SRS pour Majdanpek, membre du comité principal du SPS
Bozovic Radoman	président de «Genex», date de naissance: 10 janvier 1953, passeport diplomatique n° 015286
Budcanovcanin Sinisa	membre SRS du Parlement de Serbie
Bucimir Milana, Dr	membre SRS du Parlement de Serbie
Budimirovic Dobrivoje	président de «Srbijasuma»
Budisin Radmila	directeur des questions juridiques à la Beogradska Banka
Celic Dragan (1955)	membre du comité principal du SPS
Cicak Zoran	conseiller particulier du président de la Beogradska Banka
Ciric Miladin	directeur général de l'usine d'armement Krusik, Valjevo
Ciric Slobodanka	secrétaire du SPS pour Pirot
Cizmic Dragan	Peri Trading, Chypre
Colic Dragan	membre SRS du Parlement de Serbie
Colic Momcilo	membre SRS du Parlement de Serbie
Corovic Enes (1957)	directeur, Raska
Cukic Dusan (1937)	Directeur par intérim et rédacteur en chef de «Vecernje Novosti»
Cvetanovic Ninoslav (1940)	directeur général, Rudarsko
Cvetkovic Aleksandar, Dr	maire de Doljevac, membre du comité principal du SPS
Cvetkovi Radmila	secrétaire de la Croix-Rouge serbe, membre du comité principal du SPS
Cvetkovic Srboljub (1950)	directeur, Machine Maintenance
Cvetkovic Zivota	maire d'Alexsandrovac, SPS
Dabisljevic Sveta	maire de Klina
Dacic Ivica	secrétaire du SPS, Belgrade, date de naissance: 1 <sup>er</sup> janvier 1966, passeport diplomatique n° 015777
Daja Jovan	membre SRS du Parlement de Serbie
Damjanovic Jevrem	rédacteur en chef de «Illustrovana Politika»
Danilovic Blagoje	juge à la Haute Cour de Serbie
Deljanin Novica (1950)	directeur de l'agence de Krusevac de la Yugobanka, secrétaire régional du SPS
Dimitrijevic Kosta	rédacteur à «Velika Srbija»
Disic Miograd	membre SRS du Parlement de Serbie
Djakovic Milan	directeur de Jugopetrol, Nis, date de naissance: 5 octobre 1937, passeport diplomatique n° 014394
Djedovic Gavrilo	directeur général des affaires étrangères, Banque centrale yougoslave, date de naissance: 6 mars 1941, passeport diplomatique n° 016326
Djokovic Milan	présidence du mouvement démocratique patriotique de Kragujevac et de Sumadija
Djolic Gvozdan	secrétaire local du SPS, Alexsandrovac
Djordjevic Aleksandar	membre SRS du Parlement de Serbie
Djordjevic Dusan	directeur par intérim de «Tanjug News Agency»
Djordjevic Ljubisa	directeur de la Banque commerciale
Djordjevic Miroslav	directeur général de la Trstenicka Banka a.d.
Djordjevic Nenad	vice-président de la JUL
Djordjevic Nemanja	directeur du marketing de «Radio B92»
Djordjevic Radoslav	directeur général de la Smederevska Banka
Djordjevic Zivorad	membre de la JUL, rédacteur en chef du quotidien «Borba»
Djordjevic Zoran, Dr	membre de la direction de la JUL
Djuka Dzafer	membre de la direction de la JUL
Djukic Dragomir (1955)	directeur général adjoint, PTT de Serbie
Djuric Milotin (1954)	directeur, Radio Sumadija
Djordjevic Radomir	membre SRS du Parlement de Serbie
Djurkovic Milivoje	maire de Decani
Djurovic Milovan	membre de la direction de la JUL

Djurovic Mira	vice-président du SPS, Belgrade
Djurovic Momcilo	directeur de l'entreprise «Matros Cellulose»
Djurovic Vera	membre de la direction de la JUL
Dobric Aleksander	cadre supérieur à la Beogradska Banka
Doknic Slobodan	maire de Vucitrn
Dragas Branko	directeur exécutif de la Beogradska Bank
Dragisic Stevo	membre du SRS
Dramlic Miroslav	membre SRS du Parlement de Serbie
Drazilovic Zoran	membre SRS du Parlement fédéral, date de naissance: 19 mai 1947
Dujovic Milos	directeur général, Raj Banka a.d.
Dukic Milorad	membre SRS du Parlement de Serbie
Dumbelovic Cedo	membre SRS du Parlement de Serbie
Ercic Milenko	Chef de la brigade criminelle, Belgrade
Fodor Oskar	membre du conseil exécutif du SPS
Galovic Predrag	directeur général, Jugobanka a.d.
Gavrilovic Lejla	chef de division à la Banque centrale yougoslave, date de naissance: 18 mars 1948
Glavonjic Dobrivoje	président de la Cour suprême serbe
Golovic-Miljanovic Jovanka	membre de la direction de la JUL
Golubovic Dragan	membre SRS du Parlement de Serbie
Govedarica Balsa	président de la Haute Cour de Serbie
Grbic Nenad	copropriétaire de la société Blik-Hem, date de naissance: 27 mars 1959
Grubetic Ivan	membre SRS du Parlement de Serbie
Guzina Vojislav	directeur exécutif à la Beogradska Banka
Hadziantic (Antic) Dragan	directeur général «Politika A.D.»
Hinic Slavko	membre SRS du Parlement de Serbie
Ilic Dragan	membre de la direction de la JUL
Ilkic Ljubomir	secrétaire régional du SRS pour Vrsac, membre du comité principal du SPS
Ivancevic Sladjana	directeur du marketing à la PGP RTS
Ivic Zivorad	vice-président du SPS
Ivkovic Dragica	directeur général, «LIGAS» DP, Pozarevac
Jablanovic Dragan	maire de Leposavic
Jakovlevic Dusica	directeur à la Beogradska Banka, responsable des lignes de crédit
Janackovic Zoran	ambassadeur de la RFY en ARYM
Jancic Momcilo	directeur général de Postanska Stedionica
Janjic Stanisa	directeur de Jumko Holding, membre du comité principal du SPS, date de naissance: 10 mars 1948
Jankovic Tomislav	chef de l'Institut républicain pour les fonds de sécurité sociale, directeur de l'Institut TORLAK, membre de plusieurs conseils d'administration dont Galenika, Komercijalna Banka et Beogradska Banka
Jevdjovic Zoran	rédacteur et directeur exécutif de la RTS
Jevremovic Miodrag, Dr	secrétaire du SPS pour le Vieux-Belgrade, membre du comité principal du SPS
Jocic Goran	membre SRS du Parlement de Serbie
Jocic Milos	membre SRS du Parlement de Serbie
Jocic Ranko	directeur général de «Progres», membre du comité principal du SPS
Jocic Vladislav	directeur général de la Sabacka Banka a.d.
Jokic Aleksa	directeur général des PTT de Serbie (communications)
Josic Milan	directeur général de la Loznicka Banka a.d.
Jovanovic Biserka	secrétaire général de la direction de la JUL
Jovanovic Djuko	représentant du parti national serbe
Jovanovic Dobrosav (1938)	membre du comité principal du SPS
Jovanovic Ivana	directeur du centre de presse de la JUL
Jovanovic Natasa	secrétaire régional du SRS pour Sumadija
Jovanovic Zivotije	secrétaire de la section de la JUL de Jagodino

Jovanovic Zoran	propriétaire des sociétés serbes Nana Sal et Menta Sal établies au Liban
Jovic Nadezda	directeur général de la Prokupacka Banka a.d.
Jovic Radisa	chef de la force de police du ministère de l'intérieur à Pozarevac
Jovic Ranko (1947)	directeur général, «Progres»
Kalicanin Selimir	secrétaire de la section du SPS de Kosovska Mitrovica
Karaklajic Rados	secrétaire du SPS pour Rakovica, membre du comité principal du SPS
Karlicic Miljkan (1968)	ministre adjoint de l'information de Serbie
Kasas Karolj (1956)	membre du comité exécutif du SPS
Kertes Mihalj	directeur des douanes fédérales
Kertes Sanja	directeur de la Banque commerciale
Kilibarda Nenad	directeur général de «Jugomarka»
Kiss Jozsef	directeur de Zorka Holding
Klipa Dusan	directeur général de «Zorka», Sabac, date de naissance: 9 avril 1943, Sabac
Knezevic Branislav	directeur général à la Vranjska Banka a.d.
Knezevic Dragan	copropriétaire de la société Blik-Hem, date de naissance: 26 mai 1958
Kolev Dragan	secrétaire régional du SPS pour Dimitrovgrad, membre du comité principal du SPS
Komrakov Milorad (1950)	rédacteur en chef à la RTS, programmation de l'information
Koprivica Miograd	membre de la direction de la JUL
Kosovac Mihajlo	directeur général, Magnochrom, Kraljevo
Kostic Petar (1938)	directeur général adjoint de EPS
Kostic Veroljub	directeur général, TK Banka a.d.
Kovacevic Bojana	société TREF
Krivokapic Milovan (1942)	membre du comité principal du SPS
Krsmanovic Dragisa	procureur de la République de Serbie
Krsmanovic Ratko	membre de la direction de la JUL
Krstin Milorad	membre SRS du Parlement de Serbie
Kurtesanin Sima	membre SRS du Parlement de Serbie
Labalo Zora	directeur exécutif à la Beogradska Banka
Lakicevic Dragan (1952)	directeur général, Mackatica
Lazarevic Ivan	cadre supérieur à la Beogradska Banka
Lekic Zivadin	membre SRS du Parlement de Serbie
Lijesevic Dragan	Banque centrale yougoslave, section devises, date de naissance: 19 mai 1952, passeport diplomatique n° 019022
Lincevski Vladimir	cadre supérieur à la Beogradska Banka
Ljubenovic Vojislav	maire de Vlasotince, membre du comité principal du SPS
Ljubojevic Dragan	membre SRS du Parlement de Serbie
Maksic Predrag	directeur général de la Komercialna Banka Sirmium a.d.
Maljkovic Marko	directeur de Srbija-Promet, membre du comité principal du SPS
Maljkovic Nebojsa	membre de la direction de la JUL et président de la compagnie d'assurance Dunav, président du comité «finances et banques» de la JUL, date de naissance: 4 septembre 1954, passeport diplomatique n° 019044
Marinkovic Milan	directeur à la AY Banka
Marinkovic Milan	secrétaire régional du SPS pour Zlatibor, membre du comité principal du SPS
Marjanski Lazar	membre SRS du Parlement de Serbie
Markicevic Branislav	propriétaire de TiM Trade
Markovic Dragomir	membre SRS du Parlement de Serbie
Markovic Milan	président de l'Alliance des jeunes socialistes
Markovic Momir	rédacteur à «Velika Srbija»
Markovic Vladimir	directeur exécutif de Merima
Markovic Zoran	directeur exécutif à la Beogradska Banka
Martinov Suzana	cadre supérieur à la Beogradska Banka
Matic Olivera	ancien cadre supérieur à la Beogradska Banka

Matkovic Dusan	directeur aux entreprises métallurgiques de Smederevo, vice-président du SPS, date de naissance: 10 avril 1956, passeport diplomatique n° 018700
Mihajlovic Milivoje	maire de Krusevac, SPS
Mihajlovic Radoslav	directeur de «EPS»
Mihajlovic Zivota	directeur à la AY Banka
Miladinovic Biljana	adjoint au maire de Pozarevac, membre du comité principal du SPS
Milanovic Bradislav	président de Gosa Holding, membre du comité principal du SPS
Milanovic Dragoljub	directeur général à la RTS, membre du comité principal du SPS
Milenkovic Milislav	secrétaire régional du SPS pour Pozarevac, membre du comité principal du SPS, date de naissance: 6 mars 1939, passeport diplomatique n° 016322
Miletic Milivoje (1951)	membre de l'Assemblée de Serbie
Miljevic Mihailo	date de naissance: 21 février 1934, passeport diplomatique n° 015151
Milosevic Zoran	maire d'Obilic
Milosevic Zoran	membre SRS du Parlement de Serbie
Milovanovic Dragoljub-Minja	membre du conseil exécutif du SPS
Milovanovic Dragutin (1957)	directeur du Fonds de développement pour le Kosovo
Milovanovic Pera	directeur, Masinska Industrija
Milunovic Dragan	membre SRS du Parlement de Serbie
Minic Vasilje	membre SRS du Parlement de Serbie
Mircic Milorad	membre SRS du Parlement de Serbie
Mitic Boban	rédacteur au centre de la RTS et à Pi Kanal
Mitrovic Biserka	directeur général, Jugobanka a.d. Uzice
Mitrovic Goran	rédacteur en chef, Lid (Kragujevac)
Mitrovic Nikola, Dr	membre de la direction de la JUL
Mitrovic Zeljko	propriétaire de «TV Pink»
Mladenovic Slavisa	membre SRS du Parlement de Serbie
Mladenovic Vladimir	directeur général adjoint des PTT de Serbie (communications)
Modrinic Zoran	membre de la direction de la JUL
Nesic Nenad	directeur, fonds de pension de la Serbie
Neskovic Milan	directeur de Prva Iskra Holding Ltd
Neskovic Miroslav	membre SRS du Parlement de Serbie
Neskovic Slavko	membre SRS du Parlement de Serbie
Nesovic Milos	directeur général de Telecom Srbija
Nikacevic Aleksandar	directeur de «B92»
Nicolic Dragan	vice-président du SPS, Belgrade
Nikolic Goran	Peri Trading, Chypre
Nikolic Predrag	directeur de BK IIS
Nojic Vojislav	maire de Kosovska Mitrovica
Obretkovic Misa	membre SRS du Parlement de Serbie
Panic Miodrag	membre SRS du Parlement de Serbie
Pantic Dragoljub	membre SRS du Parlement de Serbie
Pantovic Danilo	secrétaire de la direction de la JUL
Papovic Radoslav (1950)	membre du comité principal du SPS
Paunovic Radisav	directeur général de la Izvozna Banka a.d.
Pavlicevic Momir	président de la chambre serbe de commerce
Pavlovic Andrija	directeur général de la Uzicka Banka a.d.
Pavlovic Dragomir	membre SRS du Parlement de Serbie
Pejic Dusan	maire de Zajecar, membre du comité principal du SPS
Pejic Vojislav	directeur Telecom, président de la JUL à Pozarevac
Pelevic Borislav	président, Parti de l'unité serbe, date de naissance: 8 septembre 1965

Penezic Branislav	directeur général de la Dunav Banka a.d.
Penezic Tomislav	membre SRS du Parlement de Serbie
Peric Bogdan	maire de Gnjilane
Petric Radojko (1940)	cadre supérieur à la Beogradska Banka
Petrovic Radoje	directeur général à la Beogradska Banka, responsable des paiements internationaux
Pluazrevic Vitomir	membre SRS du Parlement de Serbie
Popov Miodrag	directeur général à la Servo Mihajl Banka a.d.
Popovic Gordana	cadre supérieur à la Beogradska Banka
Popovic Nikola (1944)	directeur général, Mitros
Popovic Severin	rédacteur à «Velika Srbija»
Popovic Tomislav	directeur général de la Vrsacka Banka a.d.
Radenkovic Dejan	membre du conseil exécutif du SPS
Radevic Milorad	secrétaire de la Fédération patriotique de Belgrade, responsable des archives de Serbie, demandeur le 23 octobre 1998
Radovancev Zivanko	secrétaire régional du SPS pour Zrenjanin, membre du comité principal du SPS
Radovanovic Dusan	secrétaire régional du SPS pour Nis
Radovanovic Milovan	membre SRS du Parlement de Serbie
Radovanovic Slobodan	directeur à Telecom Srbija
Rahman Pavle	directeur général à la Beogradska Banka, responsable des fonds et liquidités
Raicevic Aleksandar	membre du conseil exécutif du SPS
Raketic Srdjan	directeur général à la Privredna Banka Pancevo a.d.
Randjelovic Viden, Dr	président du Conseil de coopération de la Serbie, Belgrade, date de naissance: 25 juin 1936
Ristic Ljubisa	président de la JUL, date de naissance: 8 février 1947, passeport diplomatique n° 018934
Ristic Milorad	directeur général à la Niska Banka a.d.
Rodic Milan	membre de la direction de la JUL, date de naissance: 11 décembre 1948, passeport diplomatique n° 015395
Roza-Despotovic Gordana	membre du conseil exécutif du SPS
Rugova Hajrije	membre du conseil exécutif du SPS
Ruzic Veljka	membre SRS du Parlement fédéral
Savin Zoran	membre SRS du Parlement de Serbie
Sekulic Radoslav	homme d'affaires
Sekulic Zarko	directeur général de Agrobanka a.d.
Seselj Jadranka	rédacteur à «Velika Srbija»
Smiljkovic Srdjan	secrétaire de la direction de la JUL
Sokolovacki Zivko	membre de la direction de la JUL
Stambuk Vladimir	membre de la direction de la JUL
Stamenkovic Dragoljub	membre SRS du Parlement de Serbie
Stamenkovic Sladjana	membre de la direction de la JUL
Stanisavljevic Zivorad	directeur, RTB, Majdanpek
Stankovic Srboljub	membre de la direction de la JUL, directeur de Naftagas, Nis
Stefanovic Zivojin	secrétaire du comité du SPS pour l'opstina de Jablanica et président du comité du SPS pour Leskovac
Stepanovic Milorad	maire de Loznica, membre du comité principal du SPS
Stevovic Vesna	cadre supérieur à la Beogradska Banka
Stojanovic Milorad	secrétaire régional du SPS pour Bojnik, membre du comité principal du SPS
Stojanovic Relja	directeur général à la Stocar Banka a.d. de Cacak
Stojkovic Ivko	directeur général à la Vazljevska Banka a.d.
Stojkovic Liljana	directeur général à la Ingprom Banka a.d.
Stojkovic Velibor	membre SRS du Parlement de Serbie
Stojiljkovic Mihajlo	Srbijasume, responsable de la division «exportations»
Stojimirovic Ljubisa	membre SRS du Parlement de Serbie
Stojmenovic Jovica	membre SRS du Parlement de Serbie
Suvakovic Uros (1970)	membre du comité exécutif du SPS
Sveljo Miroslav	directeur général, Somborska Banka a.d.

Tasin Stojan	directeur général adjoint des PTT de Yougoslavie
Terzic Radoslav	secrétaire régional du SPS pour Bor, membre du comité principal du SPS
Tiosavic Zivorad	membre SRS du Parlement de Serbie
Todorov Milan	directeur, RTS
Todosic Tamara	rédacteur en chef de Radio S Smederevo, membre du comité principal du SPS
Tokovic Branko	directeur exécutif de Investbanka a.d.
Tomasevic Ljiljana	directeur exécutif à la Beogradska Bank
Tomovic Slobodan	secrétaire régional du SPS pour Kragujevac, membre du comité principal du SPS
Tomic Milovan	mairie de Podujevo
Trajkovic Zdravko	chef du district de Kosovska Mitrovica
Trajlovic Dragan	secrétaire régional du SPS pour Velika Plana, membre du comité principal du SPS
Trboljevac Milan (1959)	directeur, Hrast
Trickovic Predrag	directeur général à la Pirotaska Banka a.d.
Trivan Goran (1956)	directeur exécutif, Srbijasumama (direction générale des forêts de Serbie)
Tufegdžic Mirjana	directeur exécutif à la Beogradska Banka, responsable du personnel
Uncanin Rajko	directeur général de la Grmec
Vakic Branislav	membre SRS du Parlement de Serbie
Vasiljevic Branko	directeur général à la Beogradska Banka, responsable du développement
Vasiljevic Miodrag	membre SRS du Parlement de Serbie
Vecic Igor	membre SRS du Parlement de Serbie
Veljkovic Mirosljub	membre SRS du Parlement de Serbie
Velkovic Vojin	membre SRS du Parlement de Serbie
Veselic Jela (1956)	adjoint au maire de Sabac, membre du Parlement fédéral
Veselinovic Slavko	SPS, chef du Conseil pour l'information et la propagande, bureau du SPS
Vesic Dusan	rédacteur en chef adjoint de «Velika Srbija»
Vucic Miroslav	membre SRS du Parlement de Serbie
Vucicevic Slobodan	directeur exécutif de Srbijasume
Vucurovic Bozidar	membre SRS du Parlement de Serbie
Vujanovic Bozidar	membre SRS du Parlement de Serbie
Vujovic Zoran, Dr (1954)	membre du comité exécutif du SPS
Vukasinovic Zoran	rédacteur en chef «TV Palma»
Vukorovic Mirko	propriétaire de «Nivada watch company»
Vukovic Slobodan	directeur général de la Prva Preduzetnicka Banka a.d., date de naissance: 2 janvier 1940, passeport diplomatique n° 014298
Vulic Slavoljub	secrétaire régional du SPS pour Despotovac, membre du comité principal du SPS
Vulin Spasenija (1958)	Buducnost
Vunjak Nenad, Dr (1953)	directeur, Vojvodina Bank
Zagradjanin Vladan	président du conseil de la jeunesse de Belgrade
Zaric Sinisa	directeur du «World Trade Centre» de Belgrade
Zecevic Milija	banquier
Zecevic Miodrag	directeur de la banque JUBMES
Zekolic Ratko	chef de Toplika Opstina
Zikelic Milan	adjoint au président de la JAT
Zivaljevic Zana	rédacteur à «Velika Srbija»
Zivanic Radevoj	homme d'affaires
Zivan Radomir	propriétaire de Verano Motors
Zivanovic Milan	directeur général de GSB
Zivkovic Momcilo, Dr	directeur général, Duty Free Zone, Belgrade
Zivkovic Zivota	membre du conseil exécutif du SPS

## ANNEXE II

**Liste des autorités compétentes visées à l'article 2, paragraphe 2, et aux articles 3 et 4**

## BELGIQUE

Ministère des finances  
«Trésorerie»  
Avenue des Arts 30  
B-1040 Bruxelles  
Fax (32 2) 233 75 18

## DANEMARK

Erhvervsfremmestyrelsen  
Langelinie Allé 17  
DK-2100 København Ø  
Tlf. (45) 35 46 60 00  
Fax (45) 35 46 62 03

## ALLEMAGNE

Landeszentralbank in Baden-Württemberg  
Postfach 10 60 21  
D-70049 Stuttgart  
Tel. (07 11) 944-11 20/21/23  
Fax (07 11) 944-19 06

Landeszentralbank im Freistaat Bayern  
D-80291 München  
Tel. (0 89) 28 89-32 64  
Fax (0 89) 28 89-38 78

Landeszentralbank in Berlin und Brandenburg  
Postfach 11 01 60  
D-10831 Berlin  
Tel. (0 30) 34 75/11 10/15/20  
Fax (0 30) 34 75/11 90

Landeszentralbank in der Freien Hansestadt Hamburg, in Mecklenburg-Vorpommern und Schleswig-Holstein  
Postfach 57 03 48  
D-22772 Hamburg  
Tel. (0 40) 37 07-66 00  
Fax (0 40) 37 07-66 15

Landeszentralbank in Hessen  
Postfach 11 12 32  
D-60047 Frankfurt am Main  
Tel. (0 69) 23 88-19 20  
Fax (0 69) 23 88-19 19

Landeszentralbank in der Freien Hansestadt Bremen, in Niedersachsen und Sachsen-Anhalt  
Postfach 2 45  
D-30002 Hannover  
Tel. (05 11) 30 33-27 23  
Fax (05 11) 30 33-27 30

Landeszentralbank in Rheinland-Pfalz und im Saarland  
Postfach 10 11 48  
Tel. (02 11) 8 74-23 73/31 59  
Fax (02 11) 8 74-23 78

Landeszentralbank in den Freistaaten Sachsen und Thüringen  
Postfach 90 11 21  
D-04103 Leipzig  
Tel. (03 41) 8 60-22 00  
Fax (03 41) 8 60-23 89

Bundesausfuhramt  
Referat 214  
Postfach 51 60  
D-65726 Eschborn  
Tel. (0 61 96) 9 08-0  
Fax (0 61 96) 9 08-412

## GRÈCE

Υπουργείο Εθνικής Οικονομίας  
Γενική Γραμματεία Διεθνών Οικονομικών Σχέσεων  
Γενική Διεύθυνση Εξωτερικών Οικονομικών και Εμπορικών Σχέσεων  
Διευθυντής Β. Βουτσίνας  
Ερμού και Κορνάρου 1  
Ελλάς-105 63 Αθήνα  
Τηλ: (301) 32 86 431-32  
Φαξ: (301) 32 86 434

(Ministry of National Economy  
Secretariat-General for International Economic Relations  
Directorate-General for External Economic and Trade Relations)  
Director V. Voutsinas  
Ermou and Cornarou 1  
GR-105 63 Athens  
Tel. (301) 32 86 431-32  
Fax (301) 32 86 434

## ESPAGNE

Ministerio de Economía  
Dirección General de Comercio e Inversiones  
Paseo de la Castellana, 162  
E-28046 Madrid  
Tel.: (34 91) 349 39 83  
Fax: (34 91) 349 35 62

Dirección General del Tesoro y Política Financiera  
Paseo del Prado, 6  
E-28014 Madrid  
Tel.: (34 91) 209 95 11  
Fax: (34 91) 209 96 56

## FRANCE

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie  
Direction du Trésor  
Bureau E1  
139, rue du Bercy  
F-75572 Paris—cedex 12 SP

## IRLANDE

*Article 2, paragraphe 2, et article 3*

Central Bank of Ireland  
Financial Markets Department  
Dame Street  
Dublin 2  
Ireland  
Tel. (353 1) 671 66 66

*Article 4, paragraphe 2*

Department of Foreign Affairs  
Bilateral Economic Relations Section  
76-78 Hartcourt Street  
Dublin 2  
Ireland  
Tel. (353 1) 408 24 92

## ITALIE

Ministero del Commercio estero - ROMA  
Gabinetto  
Tel. (39 06) 59 93 23 10  
Fax (39 06) 59 64 74 94

## LUXEMBOURG

Ministère des affaires étrangères  
Direction des relations économiques internationales et de la coopération  
BP 1602  
L-1016 Luxembourg

## NETHERLANDS

Ministerie van Financiën  
Directie Wetgeving, Juridische en Bestuurlijke Zaken  
Postbus 20201  
2500 EE Den Haag  
Nederland  
Tel. (31-70) 342 82 27  
Fax (31-70) 342 79 05

## AUTRICHE

Bundesministerium für wirtschaftliche Angelegenheiten  
Abteilung II/A/2  
Landstrasser Hauptstraße 55-57  
A-1030 Wien

Österreichische Nationalbank  
Otto Wagnerplatz 3  
A-1090 Wien  
Tel. (43 1) 40 420

## PORTUGAL

Ministério das Finanças  
Direcção-Geral dos Assuntos Europeus e Relações Internacionais  
Avenida Infante D. Henrique, n.º 1C, 2.º  
P-1100-273 Lisboa

## FINLANDE/SUOMI

Ulkoasiainministeriö  
PL 176  
FIN-00161 Helsinki

Utrikesministeriet  
PB 176  
FIN-00161 Helsingfors

## SUÈDE

*Article 2, paragraphe 2*

Riksåklagaren  
Box 16370  
S-103 27 Stockholm  
Tfn (46-8) 453 66 00  
Fax (46-8) 453 66 99

*Article 3 et article 4, paragraphe 2*

Regeringskansliet  
Utrikesdepartementet  
Rättssekretariatet för EU-frågor  
Fredsgatan 6  
S-103 39 Stockholm  
Tfn (46-8) 405 10 00  
Fax (46-8) 723 11 76

## ROYAUME-UNI

Bank of England  
Sanctions Emergency Unit  
London EC2R 8AH  
Tel. (44 207) 601 46 07  
Fax (44 207) 601 43 09

HM Treasury  
International Financial Services  
Parliament Street  
London SW1P 3AG  
Tel. (44 207) 207 55 50  
Fax (44 207) 207 43 65

---